

Vos questions / nos réponses

Fils bipolaire accro aux amphet mdma 3mmc

Par [Christou](#) Postée le 12/09/2026 08:31

Bonjour Mon fils age de 26 ans est tombé dans la conso de drogues diverses (mdma,3mmc,metamphetamines) dans un contexte de fetes techno Cela fait 6 mois environ. Il était sur Paris nous l'avons ramené chez nous dans un état lamentable. Depuis il consomme de manière hebdomadaire avec un stop de 1 mois où il a effectué un stage. Le problème est qu'il n'a pas de revenus et qu'il invente systématiquement des histoires pour qu'on lui donne un peu d'argent qui part directement en virement pour des dealers. Nous ne supportons plus cette situation Il commence à peine à aller dans un centre d'addicto depuis 1 semaine. Que faire ? Nous avons besoin d'aide .

Mise en ligne le 17/09/2026

Bonjour,

Nous comprenons que vous recherchez de l'aide dans cette situation, qui devient difficile à vivre pour vous.

Le fait que votre fils ait pris contact avec un centre d'addictologie indique une volonté de changement de sa part, cela nous paraît positif. De la même façon, vous indiquez un changement de fréquence de consommations et un arrêt d'un mois, nous y voyons là aussi la volonté d'agir sur sa consommation. Néanmoins, le changement espéré peut demander du temps.

Il nous semble important de préserver autant que possible le dialogue avec votre fils, l'encourager dans ses démarches et ses actions peut être aidant pour lui. De même, le questionner sur ce qu'il recherche dans ces consommations, autrement dit pourquoi il consomme, pourrait vous aider à comprendre ce qu'il se passe pour lui et lui proposer votre aide en conséquence.

Vous dites ne plus supporter la situation et les difficultés que cela engendre pour vous, comme la demande d'argent que vous évoquez. Sachez qu'il existe la possibilité pour l'entourage d'être reçu par les centres d'addictologie. Les CSAPA (Centres de Soins d'Accompagnement et de Prévention en addictologie) proposent des rendez-vous individuels, confidentiels et gratuits pour les proches. Vous pourriez y trouver un soutien et un accompagnement auprès de professionnels qui pourraient vous apporter une aide à la réflexion quant à votre positionnement en tant que parent. Il n'existe pas une manière standard qui s'adapterait à tous, mais être vous-même entendue et soutenue peut être aidant.

Si cette démarche vous intéresse, nous vous indiquons en bas de ce message des coordonnées de CSAPA dans votre département. Vous pouvez vous adresser à celui de votre choix pour une prise de rendez-vous, il n'est pas nécessaire que votre fils y soit suivi pour y être reçu.

Si vous souhaitez échanger davantage sur votre situation, n'hésitez pas à revenir vers nous. Le service est ouvert 7j/7 de 8h à 2h du matin par téléphone au 0800 23 13 13 (appel anonyme et gratuit) ou par chat depuis notre site internet, de 14h à minuit du lundi au vendredi et de 14h à 20h le weekend.

Bien à vous.

Pour obtenir plus d'informations, n'hésitez pas à prendre contact avec les structures suivantes

[CSAPA](#)

6-14, avenue Reibaud
06600 ANTIBES

Tél : 04 93 33 26 82

Accueil du public : Du lundi au jeudi de 9h à 17h et le vendredi de 9h à 12h

Substitution : Centre méthadone : délivrance sur place du lundi au vendredi de 9h à 13h

Consultat° jeunes consommateurs : Aux horaires du CSAPA. Sur rendez-vous

[Voir la fiche détaillée](#)

[CSAPA La Caravelle](#)

Chemin de Clavary
06335 GRASSE

Tél : 04 93 09 56 83

Secrétariat : Du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 16h45

Accueil du public : Du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 16h45

Service mobile : L'équipe de liaison et de soin en addictologie (constituée d'une infirmière) peut être appelée à la demande de tous les services de l'hôpital de Grasse (urgence, gastro-entérologie, pédiatrie, etc.).

Consultat° jeunes consommateurs : Du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 16h45

[Voir la fiche détaillée](#)

[CSAPA La Villa Rose de Menton](#)

7, route du Val de Gorbio
La Villa Rose
06500 MENTON

Tél : 04 92 03 21 80

Site web : www.urlz.fr/czf4

Secrétariat : Lundi, mardi, mercredi et jeudi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h, le vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 15h30

Accueil du public : Lundi, mardi, mercredi et jeudi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h, le vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 15h30

Substitution : Lundi de 11h à 12h15 et de 14h à 16h, mardi et jeudi de 9h à 12h15 et de 14h à 16h, vendredi de 9h à 11h00

Autre : L'infirmière en pratique avancée (IPA) propose des permanences dans différents établissements (hôpital de Tende, ESAT de Tende, Maisons de santé de Breil sur Roya et de Sospel). Pour les modalités de rendez-vous, voir avec le secrétariat du CSAPA

[Voir la fiche détaillée](#)

CSAPA Emergence

5 avenue Martin Luther King
06200 NICE

Tél : 04 92 47 81 81

Site web : www.groupe-sos.org

Accueil du public : Lundi de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 18h30, mardi de 9h30 à 12h30 (fermé l'après-midi, sauf semaine paire : ouverture de 16h30 à 18h30), mercredi et jeudi de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30. Vendredi 9h30-12h30.

Consultat° jeunes consommateurs : Lundi et mercredi de 16h30 à 18h30 (par une éducatrice spécialisée et une infirmière)

Substitution : Délivrance de méthadone le lundi, mardi et jeudi matin

[Voir la fiche détaillée](#)